

# Élection 2009 – Les enjeux du Fief

Pour aider les propriétaires de terrain au Fief du Massif à faire un choix lors de l'élection municipale, nous avons soumis 7 questions aux candidats à la mairie de Petite-Rivière-St-François. Nous leur avons transmis nos questions le 16 octobre 2009 et leur avons demandé de répondre au plus tard le 19 octobre 2009.

Voici les réponses, commentaires et engagements de M. Gérald Maltais et M. Jean-Guy Bouchard:

## **1. Que prévoyez-vous faire pour mieux contrôler le déboisement afin de protéger les paysages de la municipalité et éviter d'autres Multi-Bois ?**

**G.M.** - Il existe un règlement sur la coupe de bois à la municipalité. Le problème en est son application qui manque de rigueur. C'est une chose que je m'emploierai à corriger en donnant un mandat clair à l'inspecteur municipal pour qu'il applique le règlement.

**JGB** - Actuellement, nous avons élaboré un cadre réglementaire sur la coupe forestière, obligeant par le fait même les propriétaires de grand boisé à déposer une demande de permis sur l'abattage d'arbres sur des superficies d'un peu plus de quatre hectares.

Nous travaillons actuellement à exiger qu'un plan accompagne une demande de permis de construction d'une résidence pour mieux contrôler le nombre d'arbres devant être abattus. Une surveillance sera effectuée avant et après les travaux de construction par un ingénieur forestier engagé par la municipalité.

## **2. Qu'allez-vous pour augmenter les visites d'inspecteurs municipaux sur le terrain pour faire appliquer les règlements d'urbanisme au Fief du Massif ?**

**G.M.** - Le détenteur d'un permis de construction sera informé de la teneur du règlement sur la coupe de bois et des règlements d'urbanisme. Une visite de l'inspecteur municipal se fera au début pour s'assurer de la compréhension du détenteur de permis et à la fin de la construction pour vérifier la conformité des travaux.

**JGB** - Nous avons déjà, depuis plus d'un an, un inspecteur à temps complet dédié exclusivement à l'émission des permis. Si le besoin le justifie, une personne supplémentaire pourrait être engagée à temps partiel pour la période estivale.

## **3. Avez-vous élaboré un plan quant à votre administration municipale afin d'offrir et de fournir tout le support et les services nécessaires au développement du projet Le Fief du Massif ?**

**G.M.** - Le support et les services vous seront donnés en toute équité comme aux autres développeurs.

**JGB** - Comme nous souhaitons voir un plus grand nombre de personnes s'installer dans votre secteur, nous comptons collaborer avec votre association pour assurer l'implantation d'un service incendie adéquat. Nous allons aussi assurer un meilleur suivi sur l'entretien du réseau routier. Nous allons investir dans le déploiement d'espaces verts aménagés dans votre secteur. Finalement, nous allons œuvrer à la mise en application d'un incitatif fiscal d'une période de trois ans pour ceux qui construisent dans un secteur résidentiel.

## **4. Allez-vous engagé du personnel supplémentaire ? Lequel ? Quand ?**

**G.M.** - L'engagement de personnel additionnel se fera si les besoins et le volume de construction au Fief le justifient et en tenant compte d'un remaniement possible des tâches du personnel actuel.

**JGB** - Pour le moment, le personnel en place peut suffire. Cela étant, si le rythme de demande de permis accélère et si le besoin le justifie, une personne à demi temps pourrait être embauchée.

## 5. Quand allez-vous élargir le pont municipal du Fief du Massif et comment allez-vous financer ces travaux ?

**G.M.** - Encore là, cela dépendra du volume de construction et le financement découlera de l'ampleur du chantier et des programmes de subventions disponibles.

**JGB** - Il faut comprendre que le choix de construire ce pont à une seule voie a été fait en fonction des besoins de l'époque et des contraintes budgétaires, alors que nous ne connaissions pas le rythme de développement de votre secteur. Il se peut que cela prenne un certain temps avant de voir un grand nombre de résidences érigées à cet endroit. Par contre, si la circulation en venait à justifier un pont à deux voies, des démarches seront entreprises auprès du ministère des Transports du Québec pour financer la reconstruction d'un pont à deux voies.

## 6. Quelle est votre position sur la location touristique au Fief du Massif ?

**G.M.** - Je suis très ouvert aux suggestions des propriétaires du Fief.

**JGB** - Pour le moment, je vous invite à consulter vos membres afin de connaître leur intérêt concernant la location de meublés touristiques. Une consultation plus élargie sera réalisée afin de définir les besoins réels concernant la location touristique dans la municipalité et dans la région. Finalement, une proportion de 60% de résidences qui se verraient permettre la location touristique est analysée dans le secteur du Hameau.

## 7. Si vous devez appliquer le règlement 422 pour les matériaux qui ont servi à construire les rues du Fief, vous engagez-vous à retourner toutes les sommes perçues aux propriétaires du Fief ? Si oui, quand et de quelle façon (crédit de taxe de secteur, investissement dans les infrastructures du Fief tel un parc de jeu et de sport,...).

**G.M.** - Tout les argents reçus dans le cadre du règlement 422 lors de la construction des rues du Fief seront réservés pour des travaux de voirie ou d'infrastructure au Fief.

Note de **Gérald Maltais**: Il est entendu que tous ces points devront faire l'objet de discussions au sein du conseil municipal. Ce sont toutefois les orientations que j'entends promouvoir. M. Alain Gazaille et Mme Gisèle Lavoie partagent ma vision de l'administration municipale.

**JGB** - La mise en place du règlement 422 découle d'un projet de loi gouvernemental concernant les redevances sur les carrières et les sablières. Ces redevances sont applicables aux exploitants de sablière et de carrière. Dans ce cas-ci, l'entrepreneur a dû le prévoir dans son prix de soumission, soit 50 sous, la tonne. Ces sommes sont mis en réserve pour l'amélioration du réseau routier de votre secteur, qui souvent se détériore à cause du camionnage lourd. Je suis par ailleurs ouvert à échanger avec votre association sur le sujet.

De façon plus générale:

***Un bilan bien rempli,  
Un programme bien concret  
Pour un développement harmonieux de Petite-Rivière-Saint-François***

Madame, Monsieur,

Une élection est le moment privilégié pour faire le point, en tant que citoyen, sur le chemin parcouru avec les élus en place. Pour ces derniers, c'est l'occasion de proposer une vision d'avenir, et des actions concrètes pour l'appliquer.

En ce qui me concerne, comme vous le savez, on parle d'un long chemin. Cela fait maintenant 20 ans que j'ai votre confiance pour agir en tant que maire de Petite-Rivière. Pendant ces années, j'ai travaillé d'arrache-pied pour améliorer nos infrastructures et nos services municipaux, bref, pour améliorer notre qualité de vie.

Si Petite-Rivière est un village extraordinaire, c'est aussi parce que nous avons su, collectivement, faire les bons choix.

Durant les 20 dernières années, plus de 15 millions de dollars d'investissement ont été réalisés sur notre territoire. La

majeure partie de ces investissements ont été financée par les gouvernements.

L'état de nos routes est extrêmement important. C'est une question de sécurité et d'accessibilité. Je me suis assuré, au cours des dernières années, d'améliorer la qualité de nos infrastructures routières. Par exemple, des investissements nécessaires ont été réalisés dernièrement dans le secteur de la Grande-Pointe. D'autres sont à prévoir d'ici quelques années dans le chemin de La Martine, dans le cadre d'un programme tripartite de financement avec le ministère des Transports du Québec, pour compléter les 4 km restants de ce chemin.

Nous avons entrepris des travaux dans les nouveaux projets de développement. Cela a augmenté les revenus de la Ville, et nous a donné encore plus de moyens pour améliorer la qualité de vie dans notre village.

Nous devons construire de nouvelles infrastructures d'aqueduc et d'égout. Notamment pour assurer notre santé, en respectant entre autres choses les normes liées à la santé et l'environnement. Nous avons fait les travaux nécessaires à cet égard, incluant les travaux routiers.

Nous avons réalisé ces investissements en conservant les taxes à un niveau respectable pour le contribuable. Nous avons aussi toujours accordé une grande importance à la gestion serrée et prudente du budget de la municipalité. Et ce n'est pas sans fierté que je vous annonce que, possiblement dès la fin de cette année, nous serons en mesure de réaliser un surplus budgétaire à Petite-Rivière.

Si j'ai un bilan, j'ai aussi un programme. Je me présente avec un plan d'action. Et ce plan, j'entends le réaliser en travaillant en équipe, avec tous les membres du conseil municipal, et toute la population. Je propose aux résidents de Petite-Rivière de continuer à investir dans notre village, et de financer nos initiatives au maximum par les gouvernements du Québec et du Canada, toujours dans l'optique de limiter les dépenses directes de la municipalité et en stabilisant le taux de taxe.

Nous devons continuer à investir dans la qualité de nos égouts et aqueducs. Je vous rappelle que c'est aussi une question de sécurité d'approvisionnement en eau potable. Nous allons réaliser notre projet d'assainissement des eaux, en même temps que nous allons assurer la réalisation du réseau d'aqueduc dans le secteur Grande-Pointe. Je m'engage à ce que la Ville ne finance pas plus de 15% de tous ces travaux majeurs. Dans le même secteur, nous allons refaire à neuf la côte de la Grande-Pointe. Cette fois-ci, je vise un financement à 100% par le ministère des Transports du Québec.

Nous souhaitons améliorer le volet culturel, par exemple en travaillant avec la Commission scolaire pour avoir une bibliothèque mieux intégrée, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et du réseau Biblio.

Je vous propose aussi d'implanter sur notre territoire un crédit de taxes foncières dédié exclusivement aux nouvelles constructions résidentielles, pour permettre au plus grand nombre de jeunes ménages de s'établir chez-nous, principalement dans les nouveaux projets de développement. De nouveaux équipements de loisirs seront installés prochainement et nous prévoyons installer de nouveaux modules de jeux dans la cour d'école dès l'an prochain.

Finalement, comme vous le savez, notre village fait face à une pression jamais vue sur son développement touristique, qui est notamment due au développement du projet du Massif de Petite-Rivière. La hausse de l'achalandage touristique dans la région nous concerne directement. Je compte prendre le leadership d'un vaste exercice de consultation, qui sera conduit auprès de toute la population de Petite-Rivière et des promoteurs des projets touristiques qui se sont implantés chez-nous et des promoteurs intéressés à s'y implanter. C'est en se parlant que nous identifierons la meilleure façon de tirer profit du tourisme régional et ce, au bénéfice des résidents de Petite-Rivière.

### **Réponses aux fausses insinuations de MM Galzaille et Maltais**

Depuis quelques jours, on me rapporte des allégations colportées par MM Galzaille et Maltais concernant les frais juridiques entourant la cause ayant trouvé sa conclusion il y a quelques semaines en me blanchissant de toute accusation. Ces deux candidats disent que ma défense aurait coûté 37 500\$ à la municipalité. C'est faux, et ils le savent très bien. L'assurance de la municipalité a couvert 90% de ces frais et, dans toutes ces aventures, j'ai moi-même payé pour plus de 10 000\$ de frais d'avocat, DE MA PROPRE POCHE. Je leur conseille fortement d'arrêter de mentir aux résidents de Petite-Rivière. Personne ne gagne à mentir.

En conclusion, ma vision, partagée notamment par MM Martin Côté, candidat dans le district #5, et Jean-Guy Lavoie, candidat dans le district #2, est fort simple :

1. Attirer des jeunes familles à s'établir à Petite-Rivière-Saint-François;
2. Continuer à investir dans l'amélioration de l'environnement, notamment au chapitre de l'assainissement des eaux, des égouts et aqueducs (par exemple dans le secteur Grande-Pointe, pour les résidents et pour lancer le projet du Massif), de la limitation des coupes forestières et de la préservation des milieux naturels;
3. Impliquer la population dans la consultation générale visant le développement du village, par le biais de la

- modification aux réglementations d'urbanisme;
4. Augmenter les revenus de la ville, par l'établissement de nouveaux contribuables et atteindre l'équilibre et même réaliser un surplus budgétaire, idéalement dès cette année;
  5. Maintenir l'évolution de la taxation, sans toutefois mettre en péril la sécurité des gens dans les services essentiels (par exemple la mise à niveau déjà amorcée des équipements incendie).

La confiance et l'expérience sont des notions inter-reliées. J'ai toujours géré le budget de Petite-Rivière avec prudence, en assurant l'équité entre les acteurs et la transparence. Je l'ai toujours fait en ayant le courage de prendre les décisions nécessaires au développement harmonieux de notre village. Je vous propose de continuer à travailler ensemble, pour accomplir nos projets communs, en équipe, dans le respect, et en gardant toujours à l'esprit l'intérêt de tous les villageois de Petite-Rivière.